



*Espace France
Sur EXPOMIN 2010*

La Lettre du Chili

N° 99 – Mai 2010

© 2010 – Ubifrance et les Missions
Economiques

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001-2008

Sommaire

Editorial

Le Chili : état des lieux deux mois après le séisme p.1

Actualité Economique

Tableau de bord p.4

Actualité Sectorielle

Economie :

Le plan PME lancé par le Gouvernement Piñera p.5

Mine :

Expomin 2010 : un Espace France de 108 m2 pour 13 entreprises françaises exposantes p.6

Propriété intellectuelle :

Nouvelle loi sur la propriété intellectuelle p.6

Agro-alimentaire :

Le secteur vitivinicole : un début d'année marqué par le séisme et le souhait de reconstruire en mieux et vite p.7

BTP-Transports :

La présence française sur le salon Fidae 2010 p.8

Agenda et Programmation p.10

Le Chili : état des lieux deux mois après le séisme

1 - Un séisme aux conséquences plus importantes qu'il n'était d'abord imaginé

Le décompte des victimes qui est aujourd'hui pratiquement définitif, fait état de 486 morts et 79 disparus. Les blessés sont relativement peu nombreux et une large partie des décès, et surtout des disparus, est à imputer au tsunami associé au séisme. Dans les 5 régions touchées, l'on compte près de 370 000 habitations endommagées dont 80 000 détruites. Les sans abris sont donc très nombreux (environ 800 000) toutefois beaucoup sont installés chez des parents ou des amis et la majorité des autres demeure dans les ruines, plus ou moins aménagées, de leurs maisons. 13 hôpitaux publics sont totalement fermés et devront sans doute être détruits, sachant que 4 000 lits d'hospitalisation ont été détruits par le séisme. Près de 1700 écoles n'ont pas pu ouvrir à la rentrée, entraînant l'absence de classes pour près de 170 000 élèves. Cependant, le Ministre de l'éducation est parvenu à garantir des cours pour l'ensemble des enfants même si souvent les locaux sont rustiques et les classes utilisent, par rotation, les mêmes salles dans les établissements les moins touchés.

Les pertes matérielles sont donc très importantes et apparaissent, en fait, beaucoup plus graves que dans les jours ayant suivi le tremblement de terre. Cela doit être attribué à la bonne tenue des constructions chiliennes dans les grandes agglomérations (Concepción, Santiago) qui a masqué les dommages. Mais si plusieurs victimes ont été évitées, les bâtiments sont maintenant, pour beaucoup, irréparables. Les régions particulièrement frappées lors du tremblement de terre de Chillan (1939) et relativement épargnées en 1960 (Valdivia) ou 1985 (Valparaiso) ont connu des reconstructions (dès les années 40 et 50), solides mais encore peu parasismiques qui sont aujourd'hui extrêmement endommagées et entraînent des lacunes importantes dans la fourniture des services publics (éducation, santé, administration générale, eau dans une moindre mesure). Ces constructions sont, à terme, destinées à la destruction.

Sur les édifices privés, les dommages sont très divers. Le bâti d'adobe a mal supporté la violence du séisme. Plusieurs édifices des villes et villages les plus proches de la bande côtière ont été détruits par le tsunami, stérilisant l'économie locale qui était essentiellement fondée sur la petite pêche et le tourisme.. Le patrimoine ancien est largement détruit ou très sévèrement endommagé.

Au plan industriel, hors le cas des chantiers navals de Talcahuano entièrement détruits, toutes les infrastructures ont été touchées et parfois paralysées par le manque d'eau ou d'électricité pendant plusieurs jours. Dans les régions viticoles, un certain nombre d'installations connaissent des difficultés de stockage (la vendange est en cours actuellement) et ont essuyé des pertes importantes suite à l'effondrement des cuves. Certaines usines (de cellulose, de raffinage notamment)



Une matinée d'information organisée par UBIFRANCE et le Service Economique de Santiago s'est tenue dans les locaux parisiens d'UBIFRANCE le 29 avril 2010 sur le thème :

CHILI : Modalités de la reconstruction et opportunités pour les entreprises françaises

Cette manifestation a été inaugurée par :

- *Mme Anne-Marie Idrac, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce Extérieur*
- *Mme Maryse Bossière, Ambassadrice de France au Chili*
- *Mme Loreto Silva Rojas, Secrétaire d'Etat chilienne aux Travaux Publics*
- *M. Christophe Lecourtier, Directeur Général d'UBIFRANCE*

Avec la participation de :

- *M. Pablo Zalaquett, Maire de Santiago*
- *M. Yves Cadilhon, Chef du SE de Santiago*
- *M. Mauricio Cabrera, Chargé d'affaires International chez ADPi*
- *M. Pascal Guasp, Président de L'Eau Pure,*
- *M. Yann Brenner, Chargé des Relations institutionnelles en France, à la Banque Interaméricaine de Développement*
- *Mme Monica Duwe, Représentante au Chili de BNP Paribas*
- *M. Gustavo Cuevas, Avocat chez Cuevas Abogados*

Prochain rendez-vous :

Semaine du 19 juillet 2010, avec une mission collective au Chili de plusieurs entreprises françaises accompagnées par Mme Idrac, avec la participation de Maires de municipalités françaises.

ont également mis du temps à reprendre leurs activités. Plusieurs secteurs productifs, clefs du pays et des infrastructures publiques ont ainsi été très touchés (notamment électriques, portuaires, routières et de télécommunications). C'est donc un pays dont la partie centrale, la plus peuplée, a été très affectée en particulier sur des édifices publics et la construction privée. Cette dernière appartenant très souvent aux plus modestes (près de 80% de la population chilienne est propriétaire) ce qui, faute de ressources, complique la reconstruction privée.

Au total, le coût global du séisme est évalué à 30 Mds USD, soit 19% du PIB chilien. Les pertes en infrastructures publiques (10,6 Mds USD) et privées (10,4 Mds USD) se montent à 21 Mds USD, auxquelles s'ajoutent les pertes en PIB (8 Mds USD) et les couts divers (1 Md USD).

2 - Les besoins de reconstruction impliquent une forte injection d'argent public parfaitement soutenable pour le Chili

Le 16 avril dernier, le Président Pinera a annoncé l'ensemble des mesures de son plan de reconstruction appelé « *Levantemos Chile - relevons le Chili* ». Ce plan prévoit des mesures pour un total de près de 8,5 Mds USD étalées sur 4 ans (2010 - 2013) et destinées à 5 secteurs :

- 28% pour le logement : 2,3 Mds USD
- 25% pour la santé : 2,1 Mds USD
- 14% pour l'éducation : 1,2 Mds USD
- 13% pour les travaux publics : 1,1 Mds USD
- 20% pour les autres secteurs (action sociale, emploi, appui aux PME, innovation notamment) : 1,7 Mds USD

Dans la phase de post-urgence et de réhabilitation suivant immédiatement le séisme, la priorité est donnée à la remise en fonction des infrastructures publiques. Cela se fait essentiellement par l'injection de capitaux publics même si un certain nombre de grandes entreprises prennent en charge des écoles ou des hôpitaux "modulaires" importés. Il reste que, pour les années à venir, un investissement très important est nécessaire de la part de la puissance publique sur des édifices (bâtiments administratifs divers, cours de justice, prisons, écoles, hôpitaux, etc.) ou des infrastructures (ports, aéroports, routes, ponts, réseau électrique et de télécommunications etc).

Cette nécessité d'un investissement public important vient nuancer les principes qui devaient structurer initialement l'action du gouvernement de M. Pinera. Celle-ci était largement fondée sur un renforcement de l'implication du secteur privé dans le fonctionnement de l'économie chilienne qui devait apporter une relance de la productivité du pays et une amélioration de sa compétitivité.

Les événements obligent donc le gouvernement à renforcer l'action de la puissance publique et en gageant le financement par des prélèvements sur le secteur privé par différentes mesures fiscale (impôts sur les bénéfiques, taxes complémentaires sur les tabacs, l'immobilier, les "royalties" des mines, voire les donations) tout en recherchant toutes les formes possibles de partenariat public/privé (en ayant recours aux systèmes anciens et réussis au Chili, des concessions) susceptibles de permettre un allègement des charges publiques dans la reconstruction et le fonctionnement d'infrastructures nouvelles.

Tout cela ne peut totalement couvrir les besoins et le recours à l'emprunt devra être envisagé. Les grandes institutions financières internationales sont prêtes à le faire compte tenu de l'excellente signature chilienne. Il reste que la situation des



finances publiques chiliennes lui permet de recourir sans risque de fragilisation au financement interne mais également externes certains déjà proposées (BID) ou à venir (Banque Mondiale, BEI et autres banques multilatérales, consortium privés, voire banques de développement nationale).

Le Chili dispose en effet en particulier de larges financements internes, avec :

- des réserves publiques importantes et un faible endettement (25,6 Mds USD de réserves internationales en mars 2010 et un niveau de dette publique très faible : 7% du PIB en 2008, 9% en 2009),
- 2 principaux fonds souverains de 14,7 Mds USD (31/12/2009), à savoir le Fonds de réserve des retraites (FRP) : 3,4 Mds USD et le Fond de stabilisation économique et sociale (FEES) : 11,3 Mds USD
- une participation de l'Etat dans plusieurs entreprises publiques. Ainsi Codelco, 1er producteur mondial de cuivre aux profits records en 2007 (8,5 Mds USD) et 2008 (8,4 Mds USD), réalise ¼ de la production nationale de cuivre, mais aussi Enap (Entreprise nationale de Pétrole), Aguas Andinas (eau)...

3 - La question de la reconstruction privée

Le gouvernement a bien marqué sa volonté de mettre en place un système permettant de développer une partie de la reconstruction privée par des dons (habitat d'urgence, aide financière ponctuelle par des "bonos", participation à la relance économique de micro-entreprises). Pour le reste de cette reconstruction, toutefois, une large partie de la population frappée ne dispose pas des moyens lui permettant, dans la situation actuelle, de s'endetter auprès de banques.

Ceci correspond à la "vision du monde" d'autorités habituées à un secteur privé dynamique et capable de se pré ou de s'autofinancer. La situation est aujourd'hui différente, une large part de l'épargne individuelle allant d'abord à des projets privés de reconstruction, peu susceptibles d'une activité productive directe. Pour véritablement amorcer une relance des activités (particulièrement dans les zones rurales) il conviendra que le gouvernement mette en place un dispositif robuste de financement des projets productifs individuels ou de PME.

La CORFO (agence de développement économique), lancée en fait véritablement après le tremblement de terre de Chillan, en 1939, semble dans ce contexte de "retour à ses origines" se positionner en tant qu'institution privilégiée d'impulsion à la reconstruction et d'appui au financement des entreprises privées particulièrement les PME et les micro-entreprises.

Eric Lavertu (Premier Conseiller) – Xavier Fraval de Coatparquet (Adjoint SE Santiago)



Actualité Economique

Tableau de bord

Actualisation des données par

monica.gimpel@dtpe.fr

Revu par

xavier.fravaldecoatparquet@dtpe.fr

Population du Chili : 16,9 millions

Principaux clients du Chili 2009

(exportations en millions USD - FAB)

	Pays	En Millions USD	Part de marché (en %)
1	Chine	12 308,8	23,2
2	Etats-Unis	5 939,4	11,2
3	Japon	4 829,5	9,1
4	Corée du Sud	3 084,5	5,8
5	Brésil	2 710,3	5,1
6	Pays Bas	2 030,3	3,8
7	Mexique	1 430,5	2,7
8	Italie	1 412,4	2,6
9	Taiwan	1 403,0	2,6
10	Pérou	1 351,1	2,5
11	France	1 232,2	2,3
12	Canada	1 191,3	2,2
13	Allemagne	1 111,5	2,1
14	Bolivie	1 100,4	2,1
15	Espagne	1 086,6	2,0
15	Inde	1 025,5	1,9
6	Total	53 024,1	100

Principaux fournisseurs du Chili 2009

(importations en millions USD - FAB)

	Pays	En Millions USD	Part de marché (en %)
1	Etats-Unis	7 228,1	18,2
2	Chine	5 559,9	14,0
3	Argentine	4 291,3	10,8
4	Brésil	2 699,3	6,8
5	Corée du Sud	2 087,0	5,3
6	Allemagne	1 492,7	3,8
7	Japon	1 467,4	3,7
8	Colombie	1 284,5	3,2
9	Mexique	1 164,9	2,9
10	Royaume Uni	1 001,0	2,5
11	Espagne	989,9	2,5
12	Equateur	894,8	2,3
13	Italie	720,0	1,8
14	Pérou	705,5	1,8
15	Canada	697,8	1,7
16	France	625,6	1,6
	Total	39 707,9	100

Source: Banque Centrale du Chili

	2006	2007	2008	2009
Evolution du PIB en volume (%)	+4,0	+4,7	+3,2	-1,5
PIB en Milliards USD	147	164	170	165
PIB par habitant en USD	9 100	9 800	10 350	14 992
PIB en ppa par habitant en USD	12 751	14 441	13 885	14 299
Taux de chômage moyen (%)	7,8	7,1	7,8	9,7
L'inflation (glissement annuel en %)	3,4	4,4	7,1	-1,4
Taux de change (dollar en pesos, moyenne/an)	530,2	522,4	522,4	559,61
Prix moyen du cuivre (en cents / livre)	305	323	370	234
Commerce extérieur (en M USD)				
- Exportations (Fob)	57 626	67 644	67 800	53 024
- Importations (Fob)	34 914	43 991	57 610	42 377
- Solde	+22 711	+23 653	+10 200	+13 981
Paiements courants (solde - en M USD)				
- Montant	6 838,2	7 199,7	-3 439,6	Nd
- % PIB	+4,7	+4,4	-2,6	Nd
Investissements directs (flux - en M USD)				
- Etrangers au Chili	8 043	7 340	6 620	Nd
- Chiliens à l'étranger	5 778	3 830	3 672	Nd
- Solde	+2 265	+3 510	+2 948	Nd
Dette extérieure (fin de période - M USD)				
- Publique	11 445	12 521	12 126	14 134
- Privée	38 052	43 150	52 642	60 597
- Totale	49 497	55 671	64 768	74 731
	1^{er} Trim 09	2^{ème} Trim 09	3^{ème} Trim 09	4^{ème} Trim 09
Evolution du PIB (en un an - en %)	-2,3	-4,7	-1,6	2,1
	Décembre 09	Janvier 10	Février 10	Mars 10
Evolution de l'activité (en 1 an)				
- Indic. Mens. Act. Eco	0,4	1,2	-1,6	Nd
Situation de l'Emploi				
- Taux de chômage	8,6	8,7	Nd	Nd
Evolution des prix				
- IPC (base 100 déc. 2008)	99,51	100,03	100,31	100,39
- Par rapport au mois précédent (%)	-0,4	0,5	0,3	0,1
- Au cours des 12 derniers mois (%)	-1,4	-1,3	0,3	0,3
- U.F. (en fin de mois, en pesos)	20 942,88	20 867,88	20 920,36	20 998,52
Monnaie				
- Valeur moy. nominale du dollar	501,45	500,66	532,56	523,16
Taux d'intérêt				
- Taux d'intervention de la BC	0,50	0,50	0,50	0,50
- Taux bancaire moyen	4,58	2,24	0,34	0,04
La Bourse - IPSA en fin de mois				
Base 1000 au 30/12/2002	3 771,57	3 808,96	3 803,73	3 698,3
Le commerce extérieur (en M USD)				
- Solde mensuel balance commerciale (X Fob - I Fob)	1 679,9	2 074,7	1 332,1	1 364,7
- Solde cumulé	13 981,5	2 074,7	3 406,8	4 771,5
Réserves Internationales (en M USD)				
- Stock en fin de mois	23 725,4	24 945,7	24 921,7	25 631,0



Economie

Le plan PME lancé par le Gouvernement Piñera

Auteurs

monica.gimpel@dgtresor.gouv.fr

xavier.fravaldecoatparquet@dgtresor.gouv.fr

Le président Piñera a annoncé le 22 avril dernier un plan global de 2,5 Mds USD pour une période de 4 ans (2010-2013), destiné en particulier aux PME, composé de 10 mesures principales ainsi que 3 autres mesures spécifiques, dont le coût est évalué à 180 MUSD, destinées à aider ces entreprises face aux dégâts causés par le séisme du 27 février dernier.

Dix mesures principales destinées aux PME

- 1.- Renforcer le système électronique des Appels d'Offres publiques, via « Chile Compra », pour que toutes les sociétés, grandes et petites, aient les mêmes conditions d'accès aux ventes et contrats de l'Etat.
- 2.- Encourager la création de 100 000 nouvelles micro-entreprises, afin de retrouver le même nombre d'entrepreneurs qu'il y a dix ans.
- 3.- Favoriser la création de 800 000 nouveaux emplois qui font partie de l'engagement du Président Piñera quant à la création d'un million d'emplois pendant les 4 ans de son mandat.
- 4.- Renforcer les programmes d'accès au financement pour les crédits conditionnés au recrutement de salariés dans le cadre d'un investissement. Dans ce cadre, le Président a annoncé que la CORFO et BANCO ESTADO seront désormais les institutions de référence dédiées aux PME et l'appui dans leur développement.
- 5.- Créer un système plus performant pour octroyer aux PME des garanties et des crédits plus favorables via le Fogape (Fond de garantie pour les PME).
- 6.- Mettre en place des avantages fiscaux pour les PME qui réinvestissent leur bénéfice.
- 7.- Mettre en place de mesures destinées à faciliter la création mais aussi la cessation d'activité des PME.
- 8.- Simplifier les démarches administratives des PME, comme l'accès à la facture électronique et au permis municipal qui est nécessaire à l'activité d'une entreprise. L'idée est de donner un permis transitoire jusqu'à l'obtention du permis définitif.
- 9.- Faciliter la procédure de transfert des actifs (dans le cadre de la loi sur la faillite).
- 10.- Créer un portail d'information concernant les démarches administratives propres aux PME.

Trois mesures spécifiques aux PME dans le cadre de la reconstruction

Trois mesures spécifiques, pour un budget de 180 MUSD, sont destinées à soutenir plus de 20 000 entreprises en situation difficile suite au séisme du 27 février dernier :

- 1.- Au travers du Service de Coopération Technique (SERCOTEC), versement de subventions à 5 000 micros et petites entreprises pour renouveler leurs actifs fixes, comme par exemple les machines et les équipements endommagés. Budget prévu pour cette mesure : 40 MUSD.
- 2.- Faciliter l'obtention de garantie bancaire par la CORFO pour les crédits sollicités par les PME, par le biais du « Fond de Couverture pour la Reconstruction ». Cette mesure est destinée à 15 000 PME. Budget prévu : 120 MUSD.
- 3.- Octroyer 20 MUSD aux « Sociudades de Garantía Recíproca » (SGR) pour appuyer les PME dans l'obtention de leurs crédits auprès des institutions financières à des taux préférentiels. 1 000 PME sont visées par ce dispositif.

Les PME au Chili en bref

Il y a au Chili environs 740 000 PME.

Plus de 200 000 (27%) se trouvent dans les régions VI, VII et VIII affectées par le séisme.



Mine

Expomin 2010 : un Espace France de 108 m² pour 13 entreprises françaises exposantes

Une affluence record pour cette édition 2010 du salon régional de la mine

Auteur

monica.gimpel@dgtresor.gouv.fr

Revu par

xavier.fravaldecoatparquet@dgtresor.gouv.fr

Pavillon organisé pour promouvoir les différents produits et services français liés au secteur minier.

Un pavillon France de 108 m², soit le plus important depuis plus de 10 ans

Une participation record d'entreprises françaises (13) sur un secteur atypique : l'industrie minière, mais particulièrement porteur au Chili.

Un espace privilégié pour présenter ses produits à un coût préférentiel.

Des nombreux contacts établis permettant à certaines sociétés de trouver un représentant local et/ou recevoir des commandes.

Un Espace France, point de rencontre pour plusieurs sociétés françaises.

Le grand salon d'Amérique de la mine s'est tenu à Santiago du 12 au 16 avril 2010 avec plus de 1 200 entreprises et 5 000 marques présentes, soit 10% d'augmentation par rapport à la version antérieure (2008).

Rendez-vous incontournable des professionnels du secteur de la mine, l'édition 2010 d'EXPOMIN a connu une influence record : dès la 3^e journée du salon (sur les 5 jours d'exposition), plus de 68 000 visiteurs professionnels étaient comptabilisés (contre 60 000 visiteurs en 2008). Le courant d'affaires de cette édition 2010 atteindrait environ 1,7 Mds USD selon les organisateurs (Fisa).

Un Espace France de 108 m², soit le plus important depuis 10 ans

Occasion donc unique pour mettre en valeur les entreprises françaises, avec leur produit et leur savoir-faire, sur l'Espace France organisé par UBIFRANCE et le Service Economique de Santiago. Avec 108 m², il s'agissait du plus important pavillon français depuis une dizaine d'années. Inauguré par Mme Maryse Bossière, Ambassadrice de France au Chili, l'Espace France était composé de 13 entreprises françaises : AIR France *Transport aérien*), AIR LIQUIDE (*Gaz industriels et médicaux*), ARIA *TECHNOLOGIE (Etudes pollution atmosphérique)*, AVAROC (*Systèmes de protection contre les chutes rocheuses*), CASPEO (*Etudes, conception et optimisation des procédés*), CONTINENTAL INDUSTRIE (*Surpresseurs et aspirateurs centrifuges*), J. LANFRANCO (*Visserie et boulonnerie*), LATTY (*Solutions d'étanchéité industrielles*), L'EAU PURE (avec INFRAPLAST et AQUATIERRA) (*Traitement de l'eau*), MECADRUM (*Tambours et rouleaux*), MINET (*jonctions pour bandes de transport*), SAFI (*vannes thermoplastiques anticorrosives*) et 01dB (*Instruments pour acoustique et vibrations*).

Cet Espace France a permis aux sociétés françaises présentes de mieux connaître les acteurs et les opportunités du secteur minier, mais aussi de concrétiser des affaires et pour certaines de trouver un représentant chilien pour leur activité..

Gage de succès de cette opération : ¾ des participants ont confirmé leur souhait de participer à la prochaine exposition du secteur : EXPONOR en 2011 à Antofagasta (13-17 juin 2011). Nos services vous proposerez à cette occasion un Espace France de plus de 140 m².

Propriété Intellectuelle

Nouvelle loi sur la propriété intellectuelle

Auteur

capucine.bardet@dgtresor.gouv.fr

Revu par

xavier.fravaldecoatparquet@dgtresor.gouv.fr

OMPI : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Après 3 ans de discussions intenses et plus de 250 observations par rapport au projet initial, la réforme sur la loi de la propriété intellectuelle et le droit d'auteur a été votée le 23 avril dernier par le Président Piñera de la République du Chili. Elle fait suite à une réunion de 4 jours qui a réuni au Chili, les acteurs régionaux les plus importants dans ce domaine, dont le directeur de l'OMPI pour l'Amérique Latine.

La propriété intellectuelle au Chili en quelques dates

- 1833 : La Constitution Politique garantit aux auteurs et inventeurs la propriété exclusive de leur découverte et création.
- 1840 : Entrée en vigueur un Décret de loi sur les Licences d'invention
- 1874 : Création d'un registre pour inscrire les marques de fabrique ou de commerce, nationales et étrangères.
- 1925 : Premier texte de loi sur la propriété industrielle qui prend en compte les licences d'inventions, les marques commerciales et les modèles industriels.
- 1931 : Modification du Décret relatif au texte de loi définitif.
- 1960 : Création de la DPI au sein du Ministère de l'Economie.
- 1971 : Décret Suprême du Ministère de l'Economie N°897 : le Chili adopte



DPI : Département de propriété industrielle.

INAPI : Institut National de Propriété Intellectuelle (www.inapi.cl) est un organisme technique, à but non-lucratif, qui stimule la création et l'utilisation des normes chiliennes (NCh)

USTR : www.ustr.gov (United States Trade Representative), chargé du développement et de la surveillance de la politique commerciale des États-Unis, y compris la stratégie, la négociation, l'exécution et l'application d'accords commerciaux multilatéraux, régionaux/bilatéraux.

- une classification internationale de produits et services pour l'enregistrement des marques, établie par l'Arrangement de Nice de 1957, une classification de brevets d'invention et de modèles, régie par l'Arrangement de Strasbourg de 1971 et de dessins industriels par l'Arrangement de Locarno de 1968.
- 1974 : Mise en vigueur de la loi sur les droits d'auteur.
 - 1980 : Décret Suprême du Ministère de l'Economie sur la défense de la libre concurrence.
 - 1991 : Loi N° 19.039 sur la propriété industrielle publiée au Journal officiel.
 - 2000 : Introduction au Congrès du projet de loi visant à créer l'INAPI.
 - 2002 : Première modification de la loi sur la propriété industrielle.
 - 2007 : Mise en vigueur de la seconde réforme sur la loi de la propriété industrielle.
 - 2008 : Publication de la loi qui crée l'INAPI.
 - 2009 : Début des activités de l'INAPI.

Entre 2000 et 2006, le gouvernement mis l'accent sur l'adéquation de la législation nationale aux compromis internationaux et la ratification des accords internationaux.

Pourquoi cette réforme ?

En résumé, la réforme actuelle permettra de disposer d'une législation beaucoup plus moderne et équilibrée, qui prendra en considération tant les intérêts des auteurs, des créateurs et des industriels, que ceux des utilisateurs, des citoyens et des consommateurs. Dans cette optique, la nouvelle réglementation qui protège le droit d'auteur inclura, même partiellement, les nouvelles technologies, comme le support numérique et l'internet.

Elle prévoit également un ensemble de sanctions et de procédures quant à la responsabilité des prestataires de service internet, et par conséquent, elle vise à renforcer la protection des droits de création et des industries du secteur.

Cependant, bien que les Etats-Unis reconnaissent les actions positives menées par le pays en matière de Propriété Intellectuelle en 2009 et début 2010 (notamment la création de l'Institut National de Propriété Intellectuelle et la modification à la Loi relative à la Propriété Intellectuelle), le Chili figure, pour la 4^{ème} année consécutive sur « la liste rouge », parue dans le rapport de l'USTR concernant l'évaluation annuelle des partenaires commerciaux des Etats-Unis, en matière de protection des droits de la Propriété Intellectuelle. Au total, 11 pays sont répertoriés dans cette liste des pays « sous surveillance », comme la Chine, le Venezuela, ou la Russie. Pour les Etats-Unis, même si les efforts du Chili sont importants, il n'existe pas encore de garanties nécessaires pour remplir entièrement les engagements bilatéraux et multilatéraux pris par le Chili relative à la protection de la Propriété Intellectuelle.

La promulgation de cette loi (peu avant la journée mondiale de la propriété intellectuelle du 26 avril) représente néanmoins pour le gouvernement chilien une des réformes les plus importantes en la matière depuis 40 ans. C'est aussi la reconnaissance par le Chili de l'intérêt progressif de mener une politique plus stricte de protection de la Propriété Intellectuelle qui garantie croissance et productivité

Agro-alimentaire

Le secteur vitivinicole : un début d'année marqué par le séisme et le souhait de reconstruire en mieux et vite

Secteur productif très touché par le séisme : l'industrie vitivinicole

Auteur

maria-eugenia.zambrano@dgtresor.gouv.fr

Les effets du séisme du 27 février dernier sont importants dans le secteur vitivinicole : pertes en vin, dégâts en équipements et infrastructures.



Revu par

xavier.fravaldecoatparquet@dgtresor.gouv.fr

Les régions du Maule mais aussi du Liberator O'Higgins ont été particulièrement touchées par le séisme de 8,8° sur l'échelle de Richter qui a eu lieu le 27 février dernier entre la Ve région et la IXe région du Chili. Or 82% de la production de vins provient des VI^{ème} (Liberador B. O'Higgins) et VII^{ème} (Maule) régions les plus endommagées par le tremblement de terre.

Selon la Corporación Chilena del Vino et Viñas de Chile, les dégâts dans l'industrie vitivinicole se montent à plus de 430 MUSD en raison :

- de la perte de 129 millions de litres de vins, équivalent à 12,9% de la production de vin de 2009 et
- de dégâts importants en infrastructures et équipements notamment concernant les barriques et cuves en acier.

Nb. Pour mémoire, en 2009, le Chili a importé des barriques et pièces de barriques pour un montant de 34,5 MUSD. La France est le premier fournisseur de ce type de produits, représentant 76 % du marché en valeur, suivi des Etats-Unis (20%).

Parallèlement, les pertes en patrimoine historique et touristique dans ces régions sont importantes.

Les professionnels privés du secteur et les nouvelles autorités du Chili souhaitent une reconstruction rapide et de qualité.

Exportations janvier – février 2010 : bon début malgré quelques difficultés

Malgré les premiers effets du séisme et la légère diminution de la vendange 2010, essentiellement pour des raisons climatiques et quelques pertes en raisins, les exportations de vins chiliens ont augmenté de +23,7% sur les 2 premiers mois 2010 comparé à la même période 2009.

Exportations de vins (tous confondus) janvier et février 2010

	2009 (2 mois)	2010 (2 mois)	Variation
Volume en litres	83.654.034	123.155.716	+ 47,2% ↑
Millions USD	176,4	218,3	+ 23,7% ↑

Les clients sont sensiblement restés les mêmes sur cette période, avec les Etats-Unis en tête (16,3% des exportations en valeur), suivi du Royaume Uni (13,8%). Par ailleurs, les vignobles Concha y Toro (16,8%), VSPT (Viña San Pedro-Tarapacá, avec 6,6%) et Viña Conosur (5,7%) restent les trois principaux producteurs-exportateurs de vins chiliens.

Brève : Nouvelle réglementation dans l'étiquetage des boissons alcooliques à l'étude

Le Ministère de la santé chilien (Minsal) étudie la possibilité de faire apparaître désormais les calories dans l'étiquetage des boissons alcooliques afin de mieux renseigner et orienter le consommateur sur les caractéristiques du produit. Le projet, discuté au sein du comité «réglementation sanitaire des aliments» formé d'experts du Minsal et de représentants du monde académique et industriel proposerait que l'étiquette puisse indiquer la quantité de calories par 100 ml et le nombre des portions contenues dans la bouteille et autre récipient.

BTP Transports

La présence française sur le salon Fidae 2010

Auteur

Patricia.aravena@dgtresor.gouv.fr

Une participation française importante

La seizième édition du salon aéronautique régional FIDAE s'est tenue à Santiago du Chili du 23 au 28 mars 2010. Cette version a réuni plus de 420 exposants venus de 43 pays, 28 chalets, 6 halls d'expositions et plus de 40 000 visiteurs



Revu par

xavier.fravaldecoatparquet@dgtresor.gouv.fr



Espace France



Colloque aéroportuaire

Compléments d'information sur le colloque aéroportuaire franco-chilien :

www.coloquioaeroporuario.cl

Prochain rendez-vous FIDAE 2012 : 27 mars - 11 avril 2012

professionnels, ainsi qu'un plateau avec une cinquantaine d'aéronefs.

Une quarantaine de sociétés françaises ont participé à ce salon, avec par ailleurs deux Pavillons France collectifs : l'un pour les entreprises du secteur aéronautique et spatial monté par le GIFAS (le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales), l'autre pour celles du secteur aéroportuaire, organisé conjointement par UBIFRANCE, le Service Economique de Santiago et Direction Nationale des Aéroports du Ministère des Travaux Publics chilien (MOP).

Opérations aéroportuaire franco-chiliennes sur FIDAE réussies

Dans le secteur aéroportuaire, la présence française sur FIDAE, a été le résultat d'une coopération forte nouée avec les autorités aéroportuaires chiliennes :

1. « Un Pavillon collectif France » a été organisé au cœur de l'espace réservé au secteur aéroportuaire, sur un îlot commun avec la Direction Nationale des Aéroports du Ministère des Travaux Publics chilien (MOP) : 36 m² au total, avec la présence des entreprises françaises ADPI (*ingénierie aéroportuaire*), IER (*automatisation trafic passagers*), THORN (*éclairage des pistes*) et l'association PROAVIA (*Association française de l'industrie aéroportuaire*). Des programmes de rendez-vous individuels ont été préparés pour les entreprises ADPI, THORN, et l'association PROAVIA.
2. Un colloque : « *Expérience aéroportuaire franco-chilienne : plus que des aéroports, des pôles de développement durable* » (23 mars 2010).

Le savoir-faire français a été mis en valeur à l'occasion de cette manifestation où participaient ADPI, DEGREANE HORIZON (*équipements météorologiques*), IER, NATIXIS (*Banque*), THORN, PROAVIA ainsi que la DGAC française.

Ce colloque franco-chilien a été inauguré par le Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics, Mme Loreto Silva ainsi l'Ambassadrice de France au Chili, Mme Maryse Bossière et en présence de plus de 100 participants.

Cet événement a été complété par une réception de bienvenue organisée à la Résidence de l'Ambassade de France au Chili, précédée d'une réunion de travail avec les participants français.

Pour mémoire, en amont de cette opération aéroportuaire franco-chilienne, un accord de coopération technique fut signé en 2005 entre d'un coté la DGAC française et de l'autre la Direction Nationale des Aéroports et la DGAC chilienne. Cet accord comprend notamment une assistance française à l'élaboration d'un schéma directeur de développement des infrastructures aéroportuaires chiliennes et à la planification du développement des aéroports actuels du pays. A ce titre, la société française ADPI a participé, via un financement FASEP, à la réalisation du schéma directeur de l'aéroport international Arturo Merino Benitez de Santiago.

Un secteur aéroportuaire dynamique au Chili

Entre 1998 et 2007, le trafic aérien total du Chili est passé de 6,4 millions à 9 millions de passagers, soit une croissance de +3,9% par an en moyenne. Sur la même période le seul trafic international est passé de 3 millions à 4,9 millions de passagers (+5,5 %/an). En 2010, le Chili devrait atteindre 5,8 millions de passagers internationaux et 4,4 millions de passagers nationaux, soit un total 10,2 millions de passagers.

Le Chili compte 10 aéroports et environ 280 aérodromes dont le principal est l'aéroport International Arturo Merino Benítez (AMB) de Santiago qui a accueilli en 2007, 8,4 millions de passagers soit plus de 93% du trafic du pays. Selon les prévisions de trafic, l'aéroport de Santiago devrait attendre près de 14 millions de passagers en 2014 et près de 19 millions de passagers d'ici 2024.



Pour faire face à cette augmentation du trafic aérien, le Ministère des Travaux Publics (MOP) table sur de nouveaux investissements dans les 10 prochaines années estimés à 1,3 Mds USD.

Les principaux projets aéroportuaires à venir sont les suivants :

1. **Aéroport Carlos Ibañez del Campo (Punta Arenas).** Intègre la construction d'une nouvelle tour de contrôle, système d'éclairage pour la plateforme du parking avion et des travaux de repavage.
 2. **Construction d'un aéroport dans la région de l'Arcaunie (Temuco).** La construction du nouvel aéroport comprend une nouvelle piste, une plateforme pour avion de type Airbus 320 et un terminal de passagers.
 3. **Aérodrome El Loa (Calama).** L'appel d'offres comprend des travaux d'amélioration du terminal passagers, de la plateforme et du parking véhicules.
 4. **Aéroport Cerro Moreno (Antofagasta).** Il s'agit du réaménagement de la plateforme, de la construction de deux nouveaux ponts d'embarquement, et du réaménagement du terminal (bâtiment principal).
 5. **Construction d'un aéroport à Coquimbo.** Appel d'offres qui comprend une piste d'atterrissage, une plateforme parking avions, une tour de contrôle, une voie de circulation aéronautique et un terminal de passagers notamment.
- Les travaux à réaliser dans les **aéroports de Santiago - AMB** (*études d'avant projet et appel d'offres pour le renouvellement de la concession*), de **Concepción (Carriel Sur)** et de **Arica (Chacalluta)** sont en cours de définition par MOP.

Agenda

NOUVEAU

Disponible en ligne « *L'essentiel d'un marché* » (Chili) - 23,70 € HT

Egalement

« *S'implanter au Chili* » - 65,40 € HT

Pour de plus amples informations sur les prestations du SE



santiago@dgtp.e.fr

Programmation et opérations collectives à venir

Prestations proposées par le Service Économique

Si vous souhaitez approfondir votre connaissance du marché chilien, le S.E vous propose différentes prestations, en particulier :

Test sur l'offre : évaluer la réaction des contacts locaux à votre offre de produits ou services - tarifs compris entre 1 100 et 3 300 € HT.

Mission de prospection : mise en place d'un programme de rendez-vous pour rencontrer les contacts locaux et présenter vos produits ou services (entre 1 100 et 3 300 € HT).

4 juin 2010 : votre présence sur la Frégate Chevalier Paul à Valparaiso !

A l'occasion de son escale à Valparaiso, organisation le 4 juin 2010 par UBIFRANCE et le SE de Santiago d'un espace collectif sur le pont de la Frégate Chevalier Paul où vous pourrez exposer vos produits et votre savoir-faire, inviter vos principaux clients ou vos prospects.

Contactez à Santiago : Mme Capucine Bardet, Attachée Commerciale (capucine.bardet@dgtesor.gouv.fr)

© 2010 – Ubifrance et les Missions Economiques

Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Economiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Economiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Economiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.



Editeur : Service économique de Santiago du Chili correspondant du réseau Ubifrance et les Missions économiques
Adresse :: Carmencita 79, Las Condes
SANTIAGO DU CHILI 6760234 - CHILI

Directeur de la publication : Yves Cadilhon
Revue par : Xavier Fraval de Coatparquet
Date de parution : 04/05/2010
ISSN : Portail Marchés Extérieurs - 1638-1610
Tarif annuel (11 numéros) : 77 € H.T.

Abonnement en ligne
<http://www.ubifrance.fr/prestations/conseil/marches-et-secteurs.html>